

Rapport
annuel
2023
2024

© **Soproq**

Sommaire

Mot de bienvenue
page 3

L'union fait la force
page 6

Perspectives
2024-2025
page 9

Affaires
corporatives
pages 16-17

L'équipe
page 21

À propos/Notre mission
page 4

Mot du président
page 7

Faits saillants
page 10

Affaires
publiques
pages 18-19

L'histoire de
la Soproq
page 22

Nos valeurs
page 5

Panorama
2023-2024
page 8

Répartitions des
redevances
pages 11-15

Gouvernance
page 20

Bienvenue!

C'est avec grand plaisir que la Soproq vous présente son rapport annuel 2023-2024 qui met en lumière les faits marquants et les grandes réalisations de ce 33^e exercice financier. Les résultats témoignent des efforts de l'ensemble de l'équipe à consolider le positionnement de l'organisation dans l'écosystème des droits voisins au Canada, tout en préservant son efficacité opérationnelle. Les adhésions provenant de partout au Canada, particulièrement de l'extérieur du Québec, affichent une croissance encore plus marquée cette année, confirmant ainsi que l'ensemble du secteur de la production indépendante canadienne opte de plus en plus pour les services offerts par la Soproq. Découvrez sans plus tarder les points marquants de cette 33^e année d'opérations! Bonne lecture!

À propos

Organisme à but non lucratif, la Soproq est une société de gestion collective qui perçoit et distribue les redevances liées à l'utilisation d'enregistrements sonores et de vidéoclips. Figure principale de la production indépendante d'ici et d'ailleurs, le répertoire de la Soproq comprend plus de 2,5 millions de titres appartenant à plus de 7 200 ayants droit provenant de partout au Canada et de plusieurs autres pays : entreprises de production, artistes auto-producteurs, maisons de disques, distributeurs, associations, sociétés de gestion étrangères, etc.

En plus de la perception des droits liés à la communication au public, la Soproq négocie également avec les services de musique et émet des licences générales pour leur permettre d'effectuer la reproduction des titres contenus dans son répertoire à des fins de communication.

Notre mission

La mission de la Soproq est de maximiser les redevances liées à l'administration collective des droits des producteurs d'enregistrements sonores et de vidéoclips. La Soproq intervient en faveur de l'optimisation de la valeur des droits qu'elle représente et dans l'intérêt premier de ses sociétaires.

À cet égard, elle agit en concertation avec le milieu et d'autres organismes semblables, ou complémentaires à son rôle, afin de stimuler de nouvelles opportunités d'affaires qui assureront une disponibilité accrue, un accès facilité et un usage élargi des enregistrements sonores contenus dans son répertoire.

Nos valeurs

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a procédé à une actualisation des valeurs de l'organisation afin de s'assurer qu'elles demeurent alignées avec sa culture, ses ambitions et ses orientations stratégiques. Cette réflexion permettra à la Soproq de poursuivre son développement au cours des prochaines années sur la base d'une vision en parfaite cohésion avec la mission et les aspirations de l'organisation.

À la source des principes qui influencent les prises de décision et les gestes posés par l'organisation, les membres du conseil d'administration et toute l'équipe de la Soproq s'engagent à respecter les valeurs de l'organisme dans sa mise en application.

Neutralité

Garantir une approche neutre et équitable envers tous les sociétaires, producteurs et ayants droit, d'ici et d'ailleurs.

Efficacité

S'assurer que toutes les redevances dues à ses sociétaires soient perçues et que la valeur des droits de la production indépendante soit préservée.

Transparence

Communiquer ouvertement sur les enjeux importants du secteur, les défis, les opportunités et prendre publiquement position pour la défense des droits et des intérêts de la production indépendante.

Ambition

Devenir un acteur incontournable dans la perception des redevances et la défense des droits de l'ensemble de la production indépendante canadienne et internationale.

L'union fait la force

Au moment de la publication de ce rapport, la 34^e année d'existence de la Soproq est déjà bien entamée et ce, sous le signe d'une ambition affirmée à se positionner au Canada comme **LA** société de gestion collective pour la production indépendante d'enregistrements sonores et de vidéoclips. Exclusivement dirigée par des représentants du secteur de la musique indépendante, cette singularité est le socle sur lequel repose la détermination de l'organisation à être la référence en matière de gestion des droits de la production indépendante.

La gestion collective n'est pas simplement une structure organisationnelle ; c'est une véritable philosophie qui prône la solidarité, l'équité et l'efficacité. Chaque membre contribue à la force de l'effort collectif, permettant à la Soproq de négocier des accords avantageux et de protéger les intérêts de tous. L'éparpillement des droits et l'intervention d'intermédiaires superflus ne font qu'entraver et diluer la force de l'influence collective.

Le marché de la musique est en pleine mutation, notamment avec l'avènement de l'intelligence artificielle générative. Ces technologies bouleversent les paradigmes établis, incitant à une vigilance accrue et à une adaptation constante. La Soproq se positionne en protagoniste toute désignée pour la défense des intérêts et des droits de la production indépendante. À ce titre, l'organisation poursuit sans relâche son plaidoyer pour une révision urgente de la Loi sur le droit d'auteur afin de corriger les iniquités historiques envers tous les titulaires de droits qui les privent d'une rémunération juste en contrepartie de l'utilisation de leurs œuvres et contenus protégés.

Par ailleurs, au cours des dernières années, l'équipe de la Soproq, en collaboration avec l'Adisq, travaillait sur le développement d'un nouvel outil, Octet, qui aurait permis aux exploitants de catalogues de produits musicaux de centraliser la gestion de l'ensemble de leurs revenus et de générer divers rapports et analyses, dont la reddition de compte aux artistes. Or, le réalignment de la vision stratégique autour des opportunités concrètes de développement du marché nord-américain et la non-reconduction du financement nécessaire au développement d'un tel outil ont forcé l'organisation à mettre le projet de côté afin de se concentrer sur sa mission première.

Avec cette vision claire en tête, tous les acteurs de l'organisation – membres de l'équipe et du conseil d'administration, Adisq, CIMA – s'activent à créer des opportunités de développement et à tisser de nouveaux liens stratégiques avec diverses parties prenantes partout au pays. L'union fait la force dit-on et la Soproq est convaincue que la gestion collective constitue un levier essentiel pour que le secteur de la musique indépendant demeure prospère et florissant.

Mot du président



Cher.ère.s sociétaires,

C'est avec une grande fierté que je vous invite, au nom de la Soproq et du conseil d'administration, à lire le rapport annuel 2023-2024 de votre société de gestion. Cette fierté se renouvelle chaque année alors que nous continuons à prospérer dans une industrie en perpétuel changement.

L'année 2023-2024 a d'ailleurs été marquée par des défis et des réussites significatives pour notre organisation. Nous avons su naviguer à travers un environnement économique complexe et en constante évolution, tout en restant fidèles à nos valeurs et à notre mission. Ceci en dépit du fait que les changements souhaités à la Loi sur le droit d'auteur sur la définition d'enregistrement sonore, à l'exemption en faveur des stations de radios commerciales et au rétablissement de la neutralité du régime de copie privée ne se sont pas produits. À cela s'ajoute une diminution générale de la valeur par diffusion sur tous les services de musique, notamment sur la radio satellite aux États-Unis.

Néanmoins, nos équipes ont travaillé sans relâche pour innover et améliorer nos services, ce qui nous a permis de renforcer notre position sur le marché et de faire croître le répertoire représenté. Grâce à l'alliance avec CIMA (Canadian Independent Music Association), nous avons accueilli de nombreux nouveaux sociétaires parmi les titulaires de droits indépendants de tout le pays, renforçant et diversifiant ainsi notre communauté dynamique. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre dévouement et votre engagement.

De plus, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) permet désormais, sur la base du principe de traitement national, aux enregistrements sonores fixés aux États-Unis d'être éligibles à tous les tarifs de rémunération équitable au Canada, dont celui de la radio commerciale. Ce changement a ouvert un marché auparavant moins intéressant pour la Soproq, qui présente aujourd'hui un potentiel de croissance plus probant.

Nous avons également mis en place plusieurs initiatives pour renforcer la pérennité de l'organisation, tout en contrôlant l'augmentation des coûts en les maintenant sous la barre de l'inflation. Ces efforts reflètent notre volonté de contribuer positivement au secteur de la production indépendant au Canada et, surtout, de maintenir les frais de gestion les plus bas possibles.

En regardant vers l'avenir, nous restons déterminés à poursuivre notre croissance et à saisir toutes les opportunités qui se présentent. Je suis convaincu que, grâce à notre talent collectif et à notre esprit d'innovation, nous continuerons à atteindre de nouveaux sommets.

Merci pour votre confiance et votre soutien continu.

Sincères salutations,

Mark Lazare
Président du conseil d'administration

Voici un survol
des principaux
résultats qui ont marqué
ce 33^e exercice financier.

Panorama 2023-2024

Redevances

17 M\$

Les redevances perçues sont légèrement
sous la barre des 17M \$,
soit une diminution de 4 % par rapport
à l'exercice précédent. Les redevances
versées atteignent un sommet,
soit plus de 17,5M \$.

Adhésion
de nouveaux sociétaires

+ 10 %

876 nouveaux sociétaires ont joint
la Soproq en 2023-2024 portant
le nombre total de sociétaires à 7 223.

Répartitions

12

12 répartitions – près de 1,5 M\$
en moyenne par répartition.

Ayants droit

+ 27 %

3 149 ayants droit différents rémunérés.
5 578 \$ par ayant droit en moyenne.

Développement
Hors-Québec

+ 12 %

L'alliance avec CIMA porte ses fruits :
les adhésions de sociétaires en provenance
des autres provinces canadiennes
que le Québec sont en augmentation.
Elles représentent 12 % des nouvelles
adhésions dont la majorité provient de la
Colombie-Britannique et de l'Ontario.

Gestion des droits des interprètes aux États-Unis

+ 12 %

5 nouveaux artistes-interprètes nous ont confié le mandat d'effectuer
la gestion de leurs redevances aux États-Unis
pour un total de 47 au 31 mars 2024.

Perspectives 2024-2025

12 répartitions

15 M\$
de redevances
à percevoir

Plus de
8 000 sociétaires

Des frais de gestion toujours
parmi les plus bas
du secteur de la gestion
collective

4%
pour les redevances
en provenance
des États-Unis

7%
au Canada
et ailleurs dans le monde

3% pour le service
de gestion des droits
des interprètes

Faits saillants

L'année en revue

Sans égard au type de droit, les redevances versées ont atteint **17 567 259,45 \$** pour 2023-2024.

Reproduction

Les redevances perçues pour le **droit de reproduction** demeurent stables. L'entente avec la Société Radio-Canada a été renouvelée pour la période 2023 à 2025 avec une augmentation conséquente à celle du répertoire représenté. Du côté de la radio commerciale, la tendance à la baisse des redevances perçues observée au cours des dernières années semble se renverser. Pour une deuxième année, le niveau de redevances demeure le même après un creux historique des revenus des radiodiffuseurs provoqué par la pandémie.

Rémunération équitable

Les redevances découlant du droit à la **rémunération équitable** s'élèvent à plus de **16 M\$**. De cette somme, plus de **3,6 M\$** ont été versés en redevances canadiennes aux sociétaires lors de l'exercice pancanadien de fermeture des tarifs de rémunération équitable des années 1998 à 2018.

Aux États-Unis, on note une légère baisse des redevances perçues (**-5 %**). Ceci est, en grande partie, attribuable à la valeur moyenne d'une diffusion à la radio satellite qui affiche une diminution moyenne de **3 %** par rapport à l'exercice précédent et de **17 %** depuis son sommet en 2020.

Ailleurs dans le monde, les redevances versées ont plus que triplé, provenant principalement d'Australie, de la France, du Brésil et de l'Allemagne.

Frais de gestion

Les frais de gestion ont été maintenus au même niveau malgré une augmentation de 2,9 % de l'indice des prix à la consommation. À **7 %** pour l'ensemble des territoires, sauf aux États-Unis où ils sont de **4 %**, les frais de gestion retenus par la Soproq sont parmi les plus bas au monde. En tenant compte des redevances de tous les territoires et le total des frais de gestion perçus, le frais de gestion combiné se situe à **4,9 %**.

Aux revenus de frais de gestion, s'ajoutent des revenus découlant des services connexes qui permettent de maintenir les frais de gestion à leur plus bas niveau possible.

Frais de gestion

*extrait de l'article 4
des Règles générales de la Soproq.*

« Aux fins de l'établissement des frais de gestion, le conseil d'administration de la SOPROQ prend notamment en compte l'historique des revenus et frais d'exploitation de la SOPROQ de même que les projections de tels revenus et de tels frais à court, moyen et long termes afin d'assurer le maintien de l'équilibre budgétaire et de la stabilité financière de la SOPROQ. »

Pour l'exercice 2023-2024, le ratio des dépenses d'exploitation sur les redevances perçues est de 6,7 %.

Depuis sa création en 1991, la Soproq a versé plus de 165 M\$ en redevances à ses sociétaires. Pour ce 33^e exercice, ce sont quelque 17,6 M\$ qui ont été distribués, dont voici la répartition par type de droit :

Répartition des redevances

Selon le type de droits

Rémunération équitable

Le droit à la rémunération équitable prévoit une rémunération pour l'exécution d'enregistrements sonores en public ou la communication d'enregistrements sonores au public par télécommunication. Il englobe plusieurs tarifs : radio commerciale, musique d'ambiance, événements en direct, activités physiques et de danse, radio de Radio-Canada, service sonore payant, radio satellite, etc.

Reproduction

Le droit de reproduction permet de recevoir des redevances lorsque la SOPROQ autorise les services de musique (fournisseurs de musique d'ambiance, radiodiffuseurs, webdiffuseurs, service sonore payant...) à effectuer la reproduction des enregistrements sonores contenus dans son répertoire à des fins de diffusion.

Vidéo

Ce droit permet de recevoir des redevances pour la reproduction des vidéoclips à des fins de diffusion et pour leur communication au public.

0,1%
Vidéo

4,7%
Reproduction

95,32%
Rémunération équitable

Copie privée

Le droit lié au régime de copie privée prévoit des redevances notamment aux producteurs pour la copie pour usage privé de leurs enregistrements sonores sur support vierge (CD-R, CD-RW, CD-R audio et CD-RW audio). Depuis 2018, compte tenu des faibles redevances perçues sous ce régime inadapté à la façon dont on copie la musique aujourd'hui, aucune distribution n'a été effectuée.

Répartition des redevances

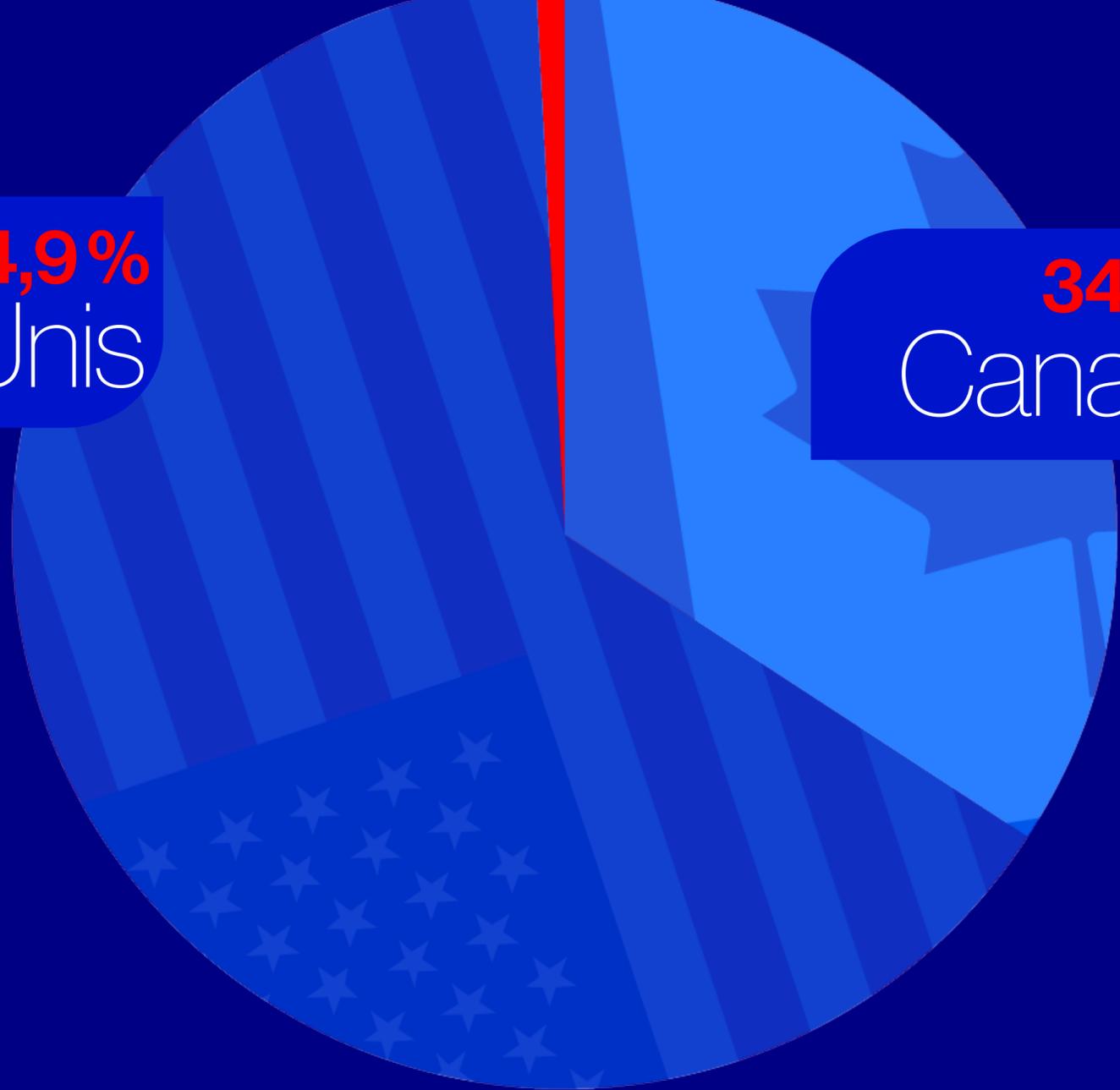
Selon leur origine

Territoire	Redevances versées
Canada	6 023 397,41 \$
États-Unis	11 401 465,80 \$
International	142 396,25 \$
total	17 567 259,45 \$

64,9%
États-Unis

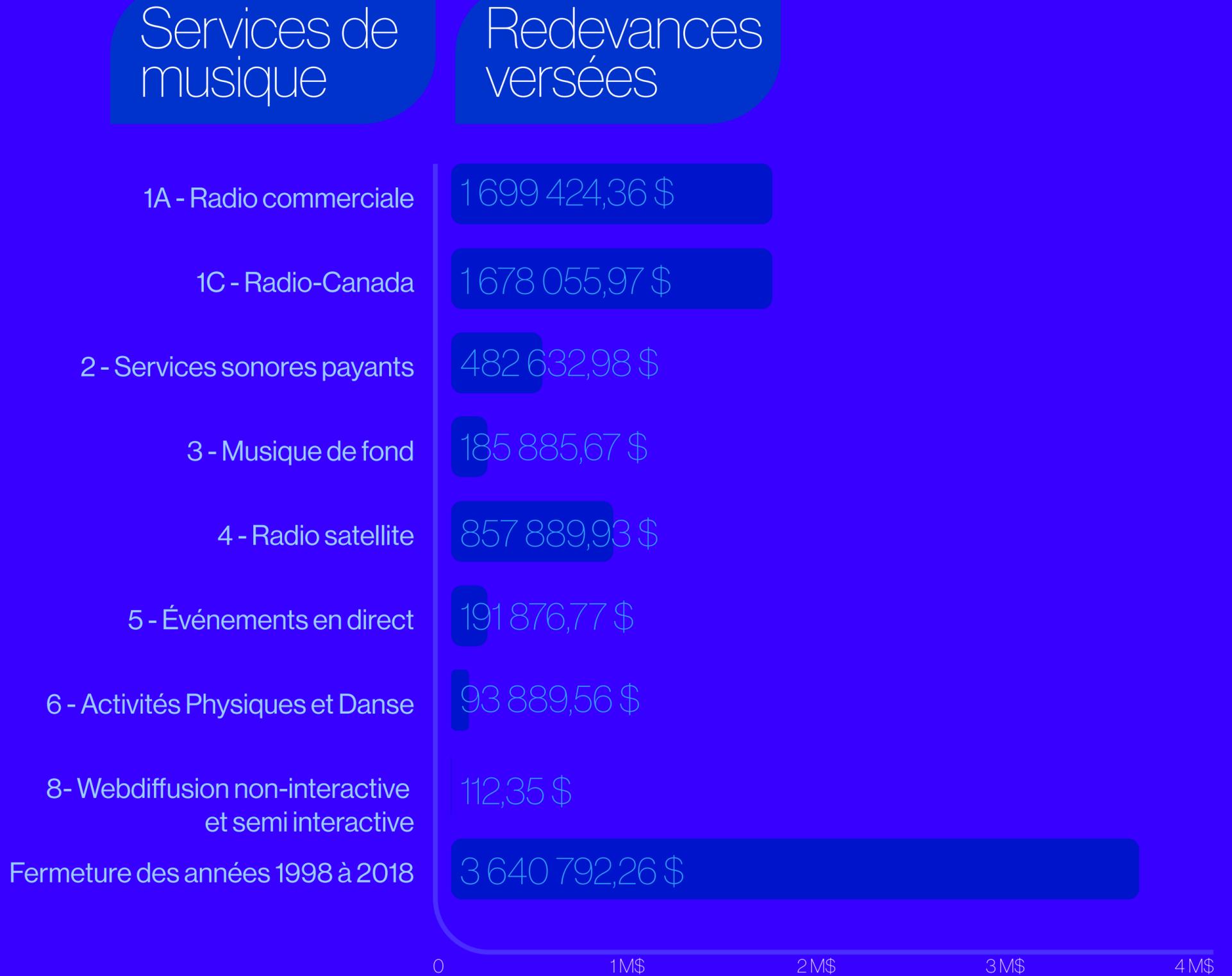
34,3%
Canada

0,8%
International
(territoires variés dont l'Australie, la France, le Brésil, l'Allemagne...)



Répartition des redevances

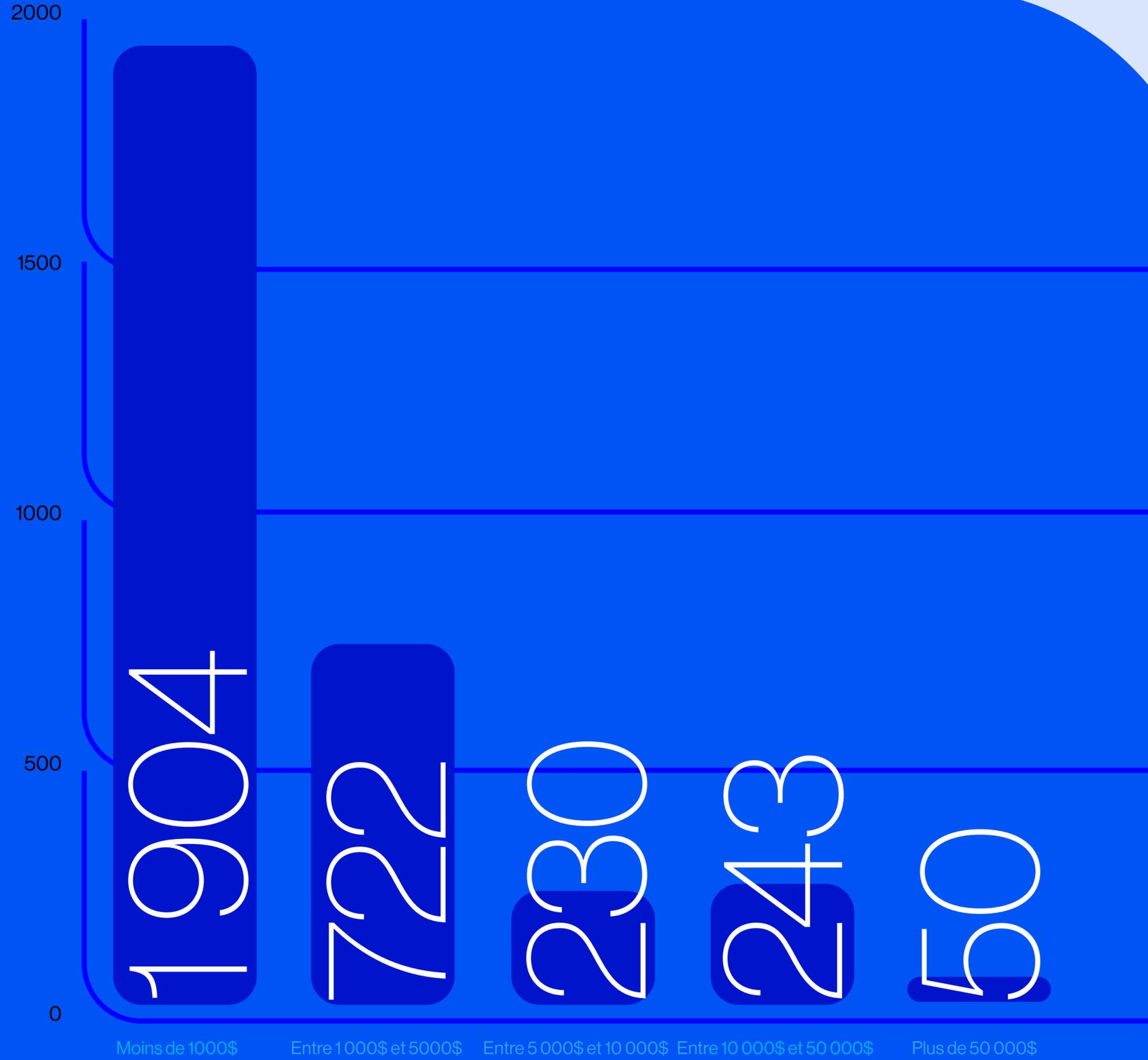
Au Canada, rémunération équitable



Répartition des redevances

Avec la clôture des années de tarifs de rémunérations équitables de sources canadiennes de 1998 à 2018, 3 149 ayants droit ont reçu des redevances, soit une augmentation de 27% par rapport à l'exercice précédent.

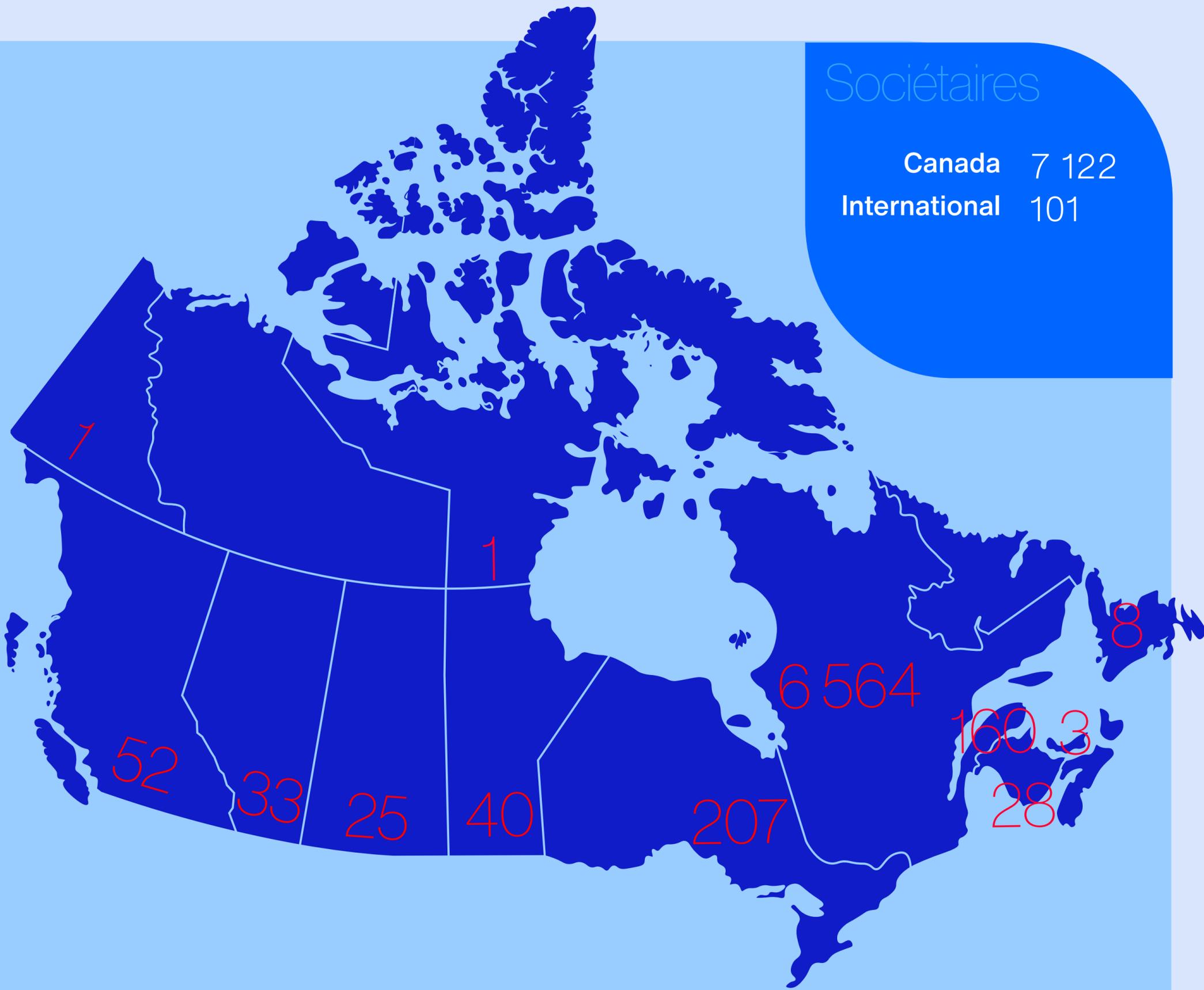
Répartition des sociétaires selon les redevances versées



Répartition des redevances

Sociétaires

Au cours de l'exercice 2023-2024, de nombreux ayants droit ont choisi la Soproq pour la gestion de leurs redevances. Le nombre de sociétaires a augmenté de plus de 12%, atteignant 7 223 au 31 mars 2024. Cette croissance significative des adhésions, notamment de la Colombie-Britannique (+35%) et de l'Ontario (+17%), démontre que la Soproq devient de plus en plus représentative du secteur de la production indépendante au Canada.



Sociétaires

Canada	7 122
International	101

Développement des affaires

• Au Canada

Dans la foulée du partenariat stratégique établi avec CIMA lors du précédent exercice, la Soproq poursuit sa vision de devenir **LA** société de gestion collective pour les producteurs indépendants au pays, d'un océan à l'autre. À ce titre, la proportion de nouveaux sociétaires provenant de l'extérieur du Québec a doublé depuis les deux dernières années, avec 12 % des nouvelles adhésions qui proviennent de l'extérieur du Québec. Ce résultat démontre la confiance et la reconnaissance des producteurs indépendants de tout le pays envers l'organisation.

Services connexes

• Amplitude Distribution

Au cours de l'exercice, la Soproq est demeuré le fournisseur de services d'Amplitude Distribution pour le traitement des fichiers et le paiement des redevances provenant des plateformes d'écoute en continu et de téléchargement. La Soproq est fière de collaborer avec Amplitude Distribution, le seul organisme québécois à but non-lucratif offrant des services de distribution de contenu numérique. Au total, la Soproq a réalisé onze distributions pour le compte d'Amplitude durant l'exercice 2023-2024.

Relations avec la communauté

• Ré:Sonne

À titre de membre de Ré:Sonne, la société désignée pour percevoir des services et des utilisateurs de musique les redevances de rémunération équitable pour les artistes-interprètes et les producteurs, la Soproq s'est impliquée activement dans le développement de leur nouveau système de distribution. Notre équipe a joué un rôle actif et continu afin de contribuer d'une manière significative au développement de cette solution essentielle pour tous les ayants droit au Canada.

• MétaMusique

La Soproq continue de s'impliquer, aux côtés de l'Adisq, l'Apem, Artisti, le CQM, la GMMQ, la Spacq, la Socan et l'UDA, dans le développement de MétaMusique. Le projet sera bientôt en mesure de recevoir toutes les métadonnées nécessaires à la juste indexation des contenus musicaux, de l'oeuvre à la fixation d'une prestation sur un enregistrement sonore. Le déploiement grand public devrait avoir lieu dans le courant du prochain exercice.

Affaires corporatives

Consultations sur le droit d'auteur à l'ère de l'IA générative

La Soproq a participé activement aux consultations menées par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année sur le droit d'auteur à l'ère de l'intelligence artificielle générative. La Soproq défend fermement le principe selon lequel toutes les reproductions de contenu protégé doivent être compensées, y compris celles réalisées dans le cadre de l'entraînement des systèmes d'IA. La Soproq s'oppose fermement à l'introduction de nouvelles exceptions qui pourraient affaiblir les droits des ayants droit et limiter leurs opportunités de monétisation. L'organisation plaide également pour une loi technologiquement neutre, capable de s'adapter aux évolutions sans compromettre les droits des créateurs.

Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)

Depuis 2022, la Soproq est membre de la Coalition canadienne pour la diversité des expressions culturelles (CDEC). À ce titre, la Soproq contribue à la mission et aux travaux de la CDEC pour la défense et la promotion de politiques culturelles qui assureront aux créateurs, professionnels et entreprises du milieu culturel un écosystème propice à l'accomplissement de leur vision.

L'un des piliers principaux du plan stratégique de l'organisation consiste à travailler de concert avec l'ensemble des parties prenantes, afin d'assurer au milieu musical et aux sociétaires de la Soproq un cadre législatif et économique approprié qui assurera la pérennité et le renouvellement de la création musicale d'ici.

Affaires corporatives

- **Redevances USA - artistes-interprètes :**
 - + 5 artistes-interprètes
 - = pour un total de 47 artistes-interprètes
- **Formations : 11**
- **Demandes : 14 000**
- **767 demandes de codes ISRC**

Au cœur de ses activités, le services aux sociétaires demeure une priorité pour la Soproq. Au cours de l'exercice, plus de **14 000 nouvelles demandes** ont été reçues, soit une augmentation de **6 %** par rapport à l'année précédente. Grâce à l'optimisation du système informatique et des processus, **23 %** des demandes ont pu être traitées automatiquement. Ces améliorations, sans compromettre la qualité du service, permettent à l'équipe de se concentrer sur des activités à plus grande valeur ajoutée nécessitant savoir-faire et expertise.

Portail Octave

L'une des grandes nouveautés du portail Octave en 2023-2024 est la possibilité pour les sociétaires de suivre l'évolution de leurs litiges au Canada et aux États-Unis. Désormais, le portail affiche les détails des litiges en cours, y compris les noms des autres parties impliquées et une estimation de l'importance du litige. De plus, le portail offre un filtre de recherche permettant aux sociétaires de sélectionner uniquement les litiges susceptibles de leur rapporter de l'argent. Cela leur permet de prioriser leurs efforts et de maximiser leurs revenus en se concentrant sur les conflits les plus rentables.

Formations

Les sociétaires de la Soproq ont pu aussi bénéficier d'une offre de formations révisées, offertes en ligne et toujours gratuites. 11 formations ont été données au cours de l'exercice (« Octave et les déclarations » et « Les droits voisins »), en français et en anglais. Les formateurs prévoient déjà du nouveau pour le prochain exercice.

Affaires publiques

La Soproq, active dans son milieu, collabore et s'engage avec d'autres organismes similaires pour défendre et promouvoir les droits des producteurs, tant sur la scène nationale qu'internationale.

En tant que membre de Ré:Sonne et, par extension, de la Société Canadienne de Perception de la Copie Privée (SCPCP), de la Coalition canadienne pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) et de MétaMusique, la Soproq participe et prend position sur des questions concernant les tarifs, la révision du cadre législatif et réglementaire, ainsi que toute autre question touchant les droits et les intérêts des producteurs.



Thomas Jolicoeur, directeur général de la Soproq, accompagné de Florence K, artiste et productrice, et Annie Morin, directrice générale d'Artisti, lors d'une journée de lobby sur la colline Parlementaire à Ottawa.

Révision de la Loi sur le droit d'auteur

De concert avec les organisations membres de Ré:Sonne, la Soproq a participé aux efforts de la campagne « Équité pour les créateurs et créatrices de Musique », créée pour mettre en lumière les demandes du secteur de la musique quant à la révision de la Loi du le droit d'auteur.

À ce titre, la Soproq a participé en septembre 2023, avec des représentants d'autres organisations, à une journée de lobby sur la colline Parlementaire. À l'hiver 2024, les sociétaires ont été mobilisés pour participer à un envoi massif de lettres en ligne, demandant au gouvernement d'inclure ces mesures dans le budget 2024. Plus de 200 sociétaires de la Soproq ont signé cette campagne demandant au gouvernement une mise à jour de la Loi, lettres qui ont été remises en main propre au cabinet de la ministre des Finances.

Après des travaux qui n'ont abouti qu'à des modifications cosmétiques de la Loi sur le droit d'auteur du Canada en 2018, les créateurs attendent toujours sa révision. Il convient de rappeler que la Loi fait l'objet de nombreuses critiques depuis sa dernière réforme en 2012, tant au niveau national qu'international. Durant toute l'année, Ré:Sonne, les organisations membres et les créateurs de musique canadiens ont continué à presser le gouvernement d'apporter sans tarder les modifications à la Loi sur le droit d'auteur.

Révision de la Loi sur le droit d'auteur

Voici un rappel des demandes du secteur de la musique:

Modifier la définition d'enregistrement sonore.

- Au Canada, les artistes-interprètes, les producteurs et les maisons de disques ne touchent pas de redevances lorsqu'un de leurs enregistrements sonores est utilisé dans une émission télévisée, dans un film, sur une plateforme de diffusion en continu ou à même un autre contenu audiovisuel. Pourtant, ce droit existe dans de nombreux pays et même au Canada, pour les auteurs et les compositeurs seulement.
- Il faut modifier la définition d'enregistrement sonore dans la Loi, de manière à ce que les artistes-interprètes, les producteurs et les maisons de disques puissent toucher une rémunération juste et équitable lorsque leurs enregistrements sonores sont utilisés dans un film, à la télévision ou à même un autre contenu audiovisuel.

Éliminer l'exemption du 1,25 M\$ de revenus pour les radios commerciales.

- En 1997, lorsque le régime de rémunération équitable a été implanté au Canada, une exemption extraordinaire a été accordée aux radios commerciales faisant en sorte que les stations ne versent pas de redevances pour l'exécution publique d'enregistrements sonores sur leurs ondes pour les premiers 1,25 M\$ de revenus publicitaires.
- Cette exemption a été le fruit d'un compromis politique pour aider l'industrie de la radiodiffusion dans les années 1990, des justificatifs économiques qui, 25 ans plus tard, n'existent clairement plus.
- Les radios commerciales sont les seuls services de diffusion de la musique qui bénéficient d'un tel traitement de faveur.
- Les artistes-interprètes, les producteurs et les maisons de disques sont les seuls titulaires de droits à être pénalisés par cette exemption au Canada et à subventionner une industrie aujourd'hui très rentable.

Actualiser le régime de la copie privée pour maintenir sa neutralité technologique.

- L'écoute de musique en continu a beau avoir remplacé le bon vieux CD mais lorsqu'il n'y a pas de wifi ou que la limite de notre consommation de données internet est dépassée, les Canadiens font encore et toujours des copies privées — c'est-à-dire des copies de sa propre collection de musique que faites pour un usage personnel partout, en tout temps.
- Hélas, le Canada vit dans le passé, et la redevance ne s'applique que sur une technologie presque disparue : les CD vierges enregistrables.
- La solution réside en l'amendement de la Loi afin d'affirmer la neutralité technologique du régime. Ainsi, les créateurs (auteurs, compositeurs, producteurs, artistes-interprètes) recevront une redevance à la vente de produits pouvant contenir des copies de musique.
- La perception d'une redevance d'à peine 3 \$ (la moyenne européenne) à la vente de tablettes et de téléphones permettrait de générer quelque 40 millions de dollars par année – pour aider les créateurs d'ici à continuer de produire de la musique.

GOUVERNANCE

De nouveaux visages au conseil d'administration

À la suite du départ d'**Alexan Artun** et d'**Alexandra Boivin-Bourque**, le conseil d'administration a accueilli deux nouvelles administratrices, soit **Élise Rustad** et **Sophie Hébert**, respectivement de **CIMA** et de l'**Adisq**. La Soproq tient à remercier chaleureusement les membres du conseil sortants pour leur implication dans les affaires de l'organisation.

Comités

Trois comités permanents appuient les travaux du conseil d'administration. Les comités sont composés de membres du conseil d'administration de la Soproq nommés par ce dernier en fonction de leur expertise spécifique en lien avec le mandat de chacun des comités.

Comité gouvernance et ressources humaines

Ce comité est formé de 3 administrateurs ou administratrices. Son rôle consiste à proposer au conseil d'administration les principes, les lignes directrices et les démarches devant guider l'organisation pour faire en sorte que la Soproq mette en place et maintienne une structure de gouvernance de haut niveau ainsi qu'un encadrement éthique puisant dans les meilleures pratiques.

Membres du comité : **Jacynthe Plamondon-Émond** (présidente), **Sophie Hébert** et **Élise Rustad**

Comité stratégie et projets

Ce comité est composé de 3 à 7 administrateurs ou administratrices. Son mandat consiste à formuler des recommandations au conseil d'administration quant aux orientations stratégiques de l'organisation. Il veille également à la mise en œuvre de la mission et de la vision de l'organisation, conformément au plan stratégique, et propose des solutions aux enjeux et défis identifiés.

Membres du comité : **Jean-Christian Aubry** (président), **Louis-Armand Bombardier**, **Mark Lazare**, **Jordan Officer** et **Justin West**

Comité finances et tarifs

Ce comité est composé de 3 à 5 administrateurs ou administratrices. Le mandat de ce comité consiste à exercer une responsabilité de surveillance pour assurer l'intégrité des résultats comptables et financiers de la Soproq, la qualité des contrôles internes, l'identification des risques et les moyens de composer avec eux.

Il développe également des recommandations à l'attention du conseil d'administration sur les questions qui touchent les taux directeurs des tarifs des licences pour les différents types de services de musique et celles reliées à la gestion des différents types de droits.

Membres du comité : **Luc Piette** (président), **Louis-Armand Bombardier** et **Catherine Simard**

Conseil d'administration 2023-2024

Le conseil se réunit au moins quatre fois par année afin d'établir les orientations stratégiques, les politiques et le budget annuel de la Soproq. Les administrateurs et membres de la direction doivent agir avec prudence, diligence et intégrité dans le meilleur intérêt des sociétaires. Ils ne peuvent se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les devoirs liés à leur fonction.



Mark Lazare
Président



Louis-Armand Bombardier
Vice-président



Sophie Hébert



Jean-Christian Aubry



Élise Rustad



Jordan Officer



Luc Piette



Jacynthe Plamondon-Émond



Catherine Simard



Justin West

L'équipe



Thomas Jolicoeur
Directeur général



Hubert Léveillé Gauvin
Directeur des opérations



Natalie Chevrier
Chef comptable



Nathalie Dicaire
Coordonnatrice
des distributions



Daniel Latour
Coordonnateur
des licences



Philippe Leblanc
Spécialiste de répertoire,
métadonnées musicales

Dynamique, stable et performante, l'équipe de la Soproq est composée d'employés et d'employées cumulant en moyenne 8 ans d'expérience au sein de l'organisation et plus de 12 ans dans l'industrie de la musique. En fin d'exercice, elle s'est agrandie en raison d'un volume d'affaires de plus en plus grand. C'est avec un immense plaisir que l'équipe a accueilli **Samantha Sylvestre** qui, après seulement quelques semaines, fait déjà sa marque avec la qualité de l'accompagnement et du soin apporté aux demandes des sociétaires.



Stéphanie Grimard
Représentante
services aux sociétaires



Catherine Lambert
Représentante
services aux sociétaires



Samantha Sylvestre
Agente de soutien
administratif et
services aux sociétaires



Sébastien Moffet
Conseiller
services aux sociétaires

L'histoire de la Soproq

SO^{PROQ}

Fondée par l'ADISQ en 1991, la Soproq — Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes — est un organisme à but non lucratif dont l'existence découle des droits conférés aux producteurs.

À cette époque, la Soproq se consacre exclusivement à la gestion des droits provenant de l'exploitation de vidéoclips et des droits de reproduction des enregistrements sonores de son répertoire.

Depuis 1992, la Soproq a aussi le mandat d'effectuer le dépôt légal des albums physiques de ses sociétaires auprès de la BANQ, et continue de le faire à ce jour. La Soproq attribue également des codes de premier propriétaire (ISRC).

La révision de la Loi sur le droit d'auteur par le gouvernement du Canada en 1997 établit un nouveau régime dit de « rémunération équitable », qui accorde aux producteurs le droit de toucher des redevances en contrepartie de la diffusion de leurs enregistrements sonores, notamment à la radio.

Cette révision a également introduit le régime de « copie privée » en réponse à l'exception créée dans la Loi permettant à quiconque de reproduire des enregistrements sonores, des œuvres et des prestations pour un usage privé. En contrepartie, ce régime impose aux fabricants et importateurs de supports audio vierges le versement de redevances.

Ces modifications importantes ont contribué grandement à l'évolution du rôle de la Soproq, qui a notamment été la première société de gestion en Amérique du Nord à distribuer des redevances liées au régime de rémunération équitable.

1991

1997

Plus récemment en 2013, la Soproq a investi dans la construction d'un nouveau système informatique plus performant (Octave) qui a permis l'automatisation de plusieurs processus et qui facilite le traitement de très grands volumes de données.

L'exercice 2017-2018 marque l'histoire de la Soproq alors que les redevances perçues connaissent un bond de 60 % et franchissent pour la première fois le cap des 10 M\$ pour atteindre 13,2 M\$.

© Soproq

Avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Soproq a développé en partenariat avec les principaux acteurs du secteur de la musique d'ici – MétaMusique - un guide visant à accompagner et faire la promotion des bonnes pratiques auprès des ayants droit de la chaîne de valeur musicale dans l'indexation de leurs contenus à l'aide de métadonnées.

L'exercice 2019-2020 établit un nouveau record : les redevances perçues atteignent 17,1 M\$, soit une augmentation de plus de 25 % par rapport à l'exercice 2018-2019.

Au terme de son 30^e exercice financier, le niveau record de redevances perçues a été maintenu pour une seconde année consécutive en atteignant un peu moins de 16 M\$, un résultat à toutes fins pratiques équivalent à l'exercice précédent malgré la crise sanitaire, avec un taux de satisfaction de 96 % de nos services offerts suite à une consultation des sociétaires à l'été 2020.

2013

2017-2018

2018-2019

2019-2020

Au cours de l'exercice 2021-2022, la Soproq a procédé à la refonte de son infrastructure technologique qui est, aujourd'hui, plus performante, sécuritaire et multiplie les possibilités d'y greffer de nouveaux produits. La société a également lancé un nouveau portail Octave qui offre encore plus de possibilités aux sociétaires, tout en réduisant le fardeau administratif par l'automatisation de nombreuses tâches et l'optimisation des processus. Ces actions ont permis de maintenir des frais de gestion au même niveau et de minimiser l'impact de l'inflation sur les coûts d'opérations. Cette année a aussi été marquée par la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques visant à mieux exploiter les compétences distinctives de l'organisation et se différencier par le développement de produits et de services connexes. À terme, par la mise en route de projets novateurs et porteurs pour l'ensemble des producteurs représentés, dont le projet Octet, la Soproq souhaite se positionner comme une solution intégrée pour la gestion des revenus des artistes, des producteurs et des maisons de disques.

2021-2022

Au cours de l'exercice 2022-2023, les redevances atteignent un sommet inégalé avec plus de 17,5 M\$ perçus, dépassant ainsi les niveaux préandémiques. Cette performance a été soutenue par l'adhésion de 838 nouveaux sociétaires, portant le total à 6 411. La Soproq a également renforcé sa présence nationale grâce à une nouvelle alliance avec la Canadian Independent Music Association (CIMA), élargissant de façon plus marquée sa représentativité au-delà du Québec. De plus, la société a consolidé son partenariat avec Amplitude Distribution, améliorant les services de traitement des fichiers et de paiement des redevances. Ces initiatives ont permis de maintenir les frais de gestion parmi les plus bas du secteur, malgré l'inflation. La Soproq a également poursuivi ses efforts pour améliorer la collecte des redevances à l'international, triplant les revenus de sources internationales hors États-Unis.

2022-2023



© **Soproq**

305, rue de Bellechasse, Unité 204 • Montréal, QC • H2W 1W9
info@soproq.org • 438 799-0742